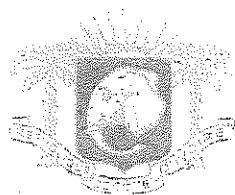


**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**71^e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

PREMIERE COMMISSION
(Désarmement et sécurité internationale)

**INTERVENTION DE
M. GONE FEH MOUSSA
REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT**

New York, le 6 octobre 2016

A vérifier au prononcé

**Monsieur le Président,
Honorable Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Monsieur le Président,

Je voudrais, à mon tour, au nom de la délégation ivoirienne, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de notre Commission. Je suis convaincu que votre expérience et votre leadership seront d'un atout indéniable pour le succès de nos travaux.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par l'Indonésie et le Nigéria, respectivement au nom du Mouvement des Non Alignés et du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Les travaux de notre Commission s'ouvrent cette année comme lors des précédentes, dans un contexte sécuritaire international qui continue de susciter des inquiétudes.

Le terrorisme connaît un regain d'activités. Le nucléaire continue de toujours susciter un grand intérêt. La violence due aux armes légères et de petit calibre demeure un sujet de préoccupation majeure. Les mouvements massifs de combattants étrangers sont toujours observés dans certaines parties du monde. La paix et la sécurité restent par conséquent un idéal toujours lointain.

Monsieur le Président,

Alors que l'on espérait, avec l'atténuation de nombreuses tensions à travers le monde, une inflexion significative du phénomène du terrorisme, ces dernières années ont vu surgir un regain inquiétant.

Aucune région du monde n'est désormais à l'abri de ce phénomène. Le 13 mars de cette année, mon pays a été victime de cette barbarie meurtrière dans la ville balnéaire de Grand-Bassam. L'attaque a fait 19 morts et 33 blessés dont des nationaux et des étrangers.

Suite à cet événement, le Gouvernement a pris des mesures énergiques consistant en :

- la création d'une cellule spéciale d'Enquête, d'Instruction et de lutte contre le terrorisme ;
- le renforcement de la sécurisation de ses frontières, notamment maritime, par l'acquisition de 3 patrouilleurs ;
- le renforcement de la coopération policière avec les pays limitrophes, en vue de l'arrestation des responsables de l'attaque ;
- l'adoption d'un projet de loi relatif à la lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme.

Dans le droit fil des mesures de prévention et de répression de ce phénomène, mon pays a adopté le 03 juillet 2016 une loi contre le terrorisme.

C'est l'occasion pour ma délégation d'appeler la communauté internationale à se mobiliser contre le terrorisme et le combattre avec la plus grande fermeté et la plus grande détermination avant qu'il n'inflige à nos pays et à nos sociétés des dégâts et des traumatismes irréparables.

A cet égard, je voudrais me féliciter de la coopération efficace avec Interpol, les pays de la sous-région et les pays amis qui nous ont apporté leur soutien.

Ma délégation saisit l'occasion pour exprimer toute sa gratitude au Comité contre le terrorisme dont le Secrétaire exécutif a effectué au mois de juin dernier une visite en Côte d'Ivoire pour apporter sa compassion et son soutien au Gouvernement ivoirien.

Monsieur le Président,

La prolifération des armes légères et de petit calibre en dépit des différents Traités, notamment le Traité sur le commerce des armes (TCA), continuent d'être une source d'inquiétude dans le monde, en raison des nombreuses victimes que ces armes engendrent chaque année. Des études montrent qu'aujourd'hui, plus de six cent millions d'armes légères sont éparpillées à travers le monde, l'Afrique en comptabilisant à elle seule quelques cent millions. Les conflits armés que ces armes alimentent font plus de cinquante mille morts chaque année.

Mon pays qui a ratifié le TCA en 2015, espère que son entrée en vigueur contribuera à améliorer la réglementation et la transparence du commerce international des armes classiques.

D'ores et déjà, la Côte d'Ivoire voudrait se féliciter de sa coopération avec le Japon et le PNUD dans le cadre du processus de marquage et de traçage des armes des forces de défense et de sécurité ivoiriennes ainsi que de sa coopération avec les Nations Unies dans le processus DDR achevé depuis le 30 juin 2015.

Monsieur le Président,

S'agissant des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, ma délégation reste attentive aux discussions sur ce sujet et voudrait exhorter l'ensemble des parties prenantes à faire des progrès dans les pourparlers.

Concernant le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, mon Gouvernement encourage toutes les parties à œuvrer à sa mise en œuvre et en particulier les pays prévus à son annexe II à le ratifier sans plus tarder.

Les essais nucléaires observés ces dernières années, rappellent qu'il est urgent que les Etats membres attachent la plus grande attention au Traité de Non-Prolifération et, à cet égard, s'engagent à renforcer ses trois piliers à savoir : le Désarmement Nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

La Côte d'ivoire a ratifié cette année, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes biologiques et l'Accord de garanties généralisées avec l'AIEA.

Le Gouvernement ivoirien a également accepté cette année la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques et exprimé son consentement à être lié par le Protocole V.

Mon pays croit fermement qu'un monde exempt du nucléaire militaire et autres armes de destruction massive est un monde plus sûr pour nous tous.

Monsieur le Président,

En terminant mon propos, je voudrais exprimer toute la confiance que ma délégation place dans nos travaux en vue d'une contribution significative à la cause de la paix et de la sécurité dans le monde.

Je vous remercie.